



Le Cercle de l'Épée de Nantes organise les trophées :

VILLE DE NANTES • MAITRE DEFFES
DEUXIEME CHANCE



Le 12 Octobre 2025 à Nantes

(Salle d'Armes Mangin Beaulieu)

Epée Senior H/F et M17 H/F

Le règlement en vigueur est celui de la FFE. Les tireurs doivent avoir leur licence 2025-2026 valide.

Le droit d'engagement est fixé à 12 € par tireur (règle par carte ou en espèces).

Inscriptions avant le mercredi 8 Octobre : les engagements se font **en ligne** sur le site de la fédération française d'escrime : <http://www.escrime-ffe.fr>

Aucun engagement ne sera accepté sur place ou par téléphone.

Le challenge du meilleur club est attribué pour une année au club ayant totalisé le minimum de points sur ses 3 meilleurs tireurs seniors (2 H + 1F) et ses 3 meilleurs tireurs M17 (2H +1F). Ce challenge sera attribué définitivement au bout de 3 victoires consécutives, sans limitation d'année.

Derniers vainqueurs :

2011 : C.E.N (Nantes)
2012 : C.E.N (Nantes)
2013 : C.H.E. (Saint-Herblain)
2014 : C.H.E. (Saint-Herblain)
2015 : N.D.C (Angers)
2022 : C.H.E. (Saint-Herblain)
2024 : Escrime valletaise

2016 : C.H.E (Saint-Herblain)
2017 : C.E.N (Nantes)
2018 : Escrime Valletaise
2019 : C.E.N (Nantes)
2021 : Escrime Valletaise
2023 : Angers S.C.O

Le vainqueur de chaque épreuve individuelle recevra une coupe et un prix, et ce par catégorie. Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés d'un lot. Les finalistes du trophée de LA DEUXIEME CHANCE, hommes et femmes confondus, seront aussi récompensés d'un lot.

Horaire des épreuves :

	Appel	Scratch	Début des épreuves
Epee Senior Hommes	8h30	8h45	9h00
Epee Senior Dames	9h00	9h15	9h30
Epée M17 H / F	12h00	12h15	12h30

- ☐ Formule : 2 tours de poules (en sénior) / 1 à 2 tours de poules selon les inscrits (en M17) puis tableaux d'élimination directe jusqu'à la finale.
- ☐ A l'issue du premier et du deuxième tour d'élimination directe Hommes et Dames, les perdants pourront s'inscrire au tournoi de la DEUXIEME CHANCE (élimination directe jusqu'à la finale)
- ☐ Le Directoire Technique sera constitué le jour même.
- ☐ Les assauts seront auto-arbitrés.

- ☐ La tenue devra être conforme au règlement de la FFE, chaque tireur s'arme et s'équipe sous sa responsabilité.
- ☐ Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule. Ils déclinent toute responsabilité en cas de perte de matériel, d'accident ou de vol. Tout tireur engagé dans l'épreuve reconnaît implicitement avoir pris connaissance de tous les articles du présent règlement, et les accepte sans réserve.
- ☐ Une buvette sera à retrouver sur place. Le règlement par carte bancaire est autorisé.

**Le fournisseur SPORT 7 / ALLSTAR sera
présent lors du challenge !**



CONTACTS CHALLENGE ET INSCRIPTIONS

- M. le prévôt d'Etat Sébastien MORICEAU - Tel : 06.52.94.20.80. - mail : cen.enseignants@gmail.com
- Salle MANGIN-BEAULIEU, uniquement le jour-même - Tel: 02.51.72.43.00 / 06.78.30.97.04 (EN CAS D'URGENCE)